

Procès Verbal du Conseil de l'École Doctorale de philosophie du vendredi 26 juin 2015

Présents : Matthieu Amat, Audrey Benoit, Bernadette Bensaude-Vincent, Bertrand Binoche, Jean-Baptiste Brenet, Marie-Dominique Couzinet, Michel de Fornel, Laurent Jaffro, Ramine Kamrane, Anne Monjaret, Pierre-Marie Morel, Delphine Olivier, Dominique Paquet, Emmanuel Renaut (14)

Ont donné une procuration : Éric Beauron (procuration à Matthieu Amat) (1)

Excusés : Christian Bonnet, Philippe Büttgen, Hugues Jallon, Max Kistler, Sandra Laugier, Charlotte Von Essen (6)

La réunion commence à 18h.

Pierre-Marie Morel ouvre la séance en faisant remarquer au conseil qu'il serait prudent d'attendre la sortie des textes officiels (projet de décret sur le doctorat) avant de décider de la mise en place des comités de thèse.

Il suggère aussi qu'en l'absence de Max Kistler, la discussion sur la rédaction des thèses dans une langue autre que le français soit reporté à la prochaine réunion. Étant donné que Max Kistler était à l'origine de l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour.

1) Approbation du procès verbal du précédent conseil

Le PV de la réunion du 16/02/2015 est proposé au vote.

Laurent Jaffro demande une petite correction qui est acceptée par le conseil. Le PV est adopté à l'unanimité des présents (14).

2) Validation des résultats du jury des contrats doctoraux (cf. Annexe)

La liste des neuf candidats classés en vue de l'obtention d'un contrat doctoral est proposée au conseil qui l'adopte à l'unanimité des votants (10). Les représentants des étudiants ne participent pas au vote.

3) Appels à projet

Les trois demandes de subvention adressées à l'école doctorale dans le cadre de l'appel d'offre lancé, sont examinées par le conseil.

Le projet « Journées d'études Sartre / Merleau-Ponty : la distance et l'amitié » présenté par Alexandre Feron et Paula Galhardo, est accepté et obtient 500 euros de subvention.

Le projet « Intuition, réflexion, sensation : dialogues franco-chinois » proposé par André Charrak et Laurent Jaffro est examiné. Bertrand Binoche suggère la recherche d'une aide auprès des équipes concernées. Pierre-Marie Morel propose de garantir un financement de 1060 euros par l'ED, si aucune autre source de financement n'est trouvée par les promoteurs du projet. Le conseil adopte cette mesure.

Le projet « Ateliers doctoraux de philosophie de la biologie Paris 1 / Montpellier (2015-2016) » présenté par Philipe Huneman, n'est pas retenu, le conseil estimant que les institutions participantes sont suffisamment dotées.

La séance est levée à 18h45

ANNEXE : Procès-Verbal du jury d'attribution des contrats doctoraux 2015 de l'école doctorale de philosophie

Liste des admis (par ordre alphabétique) :

FREREJOUAN Mathieu

GALABRU Sophie

HERY manon

LADMIRAL Germinal

LORRAIN Ludmilla

SUN Yu-Jung